

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Conseillers présents : ALBARET Dominique, ADNOT Claudine, MIGINIAC Christian, PEYRAMAURE Claire, JANICOT Arnaud, FAISY Gérard, MAINAUD Bernard, PLAS Emilie

Excusés : FAUCHE Cécile (procuration à PLAS Emilie),

Absente: PECHADRE-MONTANDON Stéphanie, PETIT Yann

Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Choix des entreprises pour l'aménagement de la cantine dans la salle polyvalente et la création d'un préau et de WC
- Point sur le ramassage des ordures ménagères
- Questions diverses

Choix des entreprises pour l'aménagement de la cantine dans la salle polyvalente et la création d'un préau et de WC

2017/01

Présents :8 Votants :9 Pour : 9 contre : . abstentions : .

Mr le Maire rappelle qu'une consultation portant sur 9 lots a été faite le 12 novembre pour l'aménagement de la cantine dans la salle polyvalente, la création d'un WC public e ainsi que la création d'un préau et de sanitaires à l'école.

Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 09 décembre à 12 h 00.

L'ouverture des 13 plis a eu lieu le 09/12/2016 à 14 h 00 en présence du Maire, de Mme Adnot, de M et Mme Rossignol, architectes et de M. Mas, assistant maitre d'ouvrage du conseil départemental. Il a été décidé de reconsulter 3 entreprises pour le lot 6. L'ouverture du pli reçu a eu lieu le vendredi 16 décembre à 14h00.

Le cabinet d'architecture Rossignol a effectué l'analyse des plis selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 50 % pour la valeur technique de l'offre et 50 % pour le prix des prestations).

Le Maire fait donc part au conseil des offres reçues par lot et de l'analyse effectuée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de retenir les entreprises suivantes :

lot n°1 – Gros Œuvre- VRD : Entreprise Tabaste pour un montant de 10 118.31€ HT

lot n°2 – Charpente- Ossature Bois-Véture- Couverture Bac acier : Entreprise Brindel-Pélissier pour un montant de 14 160.53 € HT

lot n°3 –Etanchéité : Entreprise AB Etanchéité pour un montant de 2 300.75 €HT

lot n°4 – Menuiserie Extérieure Alu, PVC : Entreprise Chèze pour un montant de 5 817.00 € HT

lot n°5 – Menuiserie Intérieure Bois : Entreprise Brindel-Pélissier pour un montant de 2 554.10€ HT

lot n°6 – Plâtrerie- Isolation– Peinture- Revêtement de mur : Entreprise Goursat pour un montant 16 519.42€ HT

lot n°7– Carrelage- Faïence- Revêtement de sols souple: Entreprise Caraminot pour un montant de 5313.30 € HT

lot n°8-Plomberie-Sanitaire-Ventilation-Chauffage central: Entreprise Bachellerie pour un montant de9869.00€ HT

lot n°9 – Electricité - Chauffage électrique : Entreprise Planche pour un montant de 6985.72€ HT

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Point sur le ramassage des ordures ménagères

Mise en place de containers supplémentaires (voir liste)

Demande de 2 containers supplémentaires pour Charles le bas (local chasse) qui servira l'été aux utilisateurs de la plage.

Questions diverses

- Lecture des transferts de charge de l'école maternelle de la Roche Canillac sur les 7 communes et attributions de compensation par Tulle agglo.
- Tulle agglo va prendre en charge l'entretien des chemins de randonnée, Monsieur le Maire propose de convier Gumont et Clergoux afin de connecter des circuits de chemins en faisant des boucles plus ou moins longues.

Le Conseil se termine à 22h20